



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – OCTOBRE 2022

Commune de Manonville

- ✓ Le fléchage pour le positionnement du **défiibrillateur** a été posé.
- ✓ Les **panneaux STOP** rue du Château et rue du Pressoir ont été changés.
- ✓ Quelques conseillers disponibles le 26 septembre ont élagué les **arbres Place de Lorraine** qui gênaient la circulation des bus scolaires.
- ✓ Merci aux habitants pour leur participation financière à l'A.E.I.M. et l'accueil réservé aux conseillers pour **la vente des brioches samedi 8 octobre**.
- ✓ Le repas des Aînés aura lieu le dimanche **27 NOVEMBRE** (et non pas le 22, erreur dans le bulletin juillet-août).
- ✓ Le défilé de la **Saint-Nicolas** aura lieu le **10 décembre** à 14h devant la mairie et sera ouvert à tout public, petits et grands.
- ✓ Des **guirlandes de Noël** pour le sapin et décorations en LED ont été achetées pour remplacer les très anciennes !
- ✓ Les vœux de la Municipalité sont prévus samedi **7 JANVIER 2023**.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022 :

Présents : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François.

Excusés : BERNARD Claude, THIERY Maud, WILLAUME Elvire.

Secrétaire de séance : Nicolas LECOMTE

1 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE E82

Il s'agit de la maison du 41, rue Saint-Laurent. La commune n'exerce pas son droit de préemption.

2 – PARCELLE ET MAISON DE MONSIEUR BLATT

Le devis du géomètre pour le bornage de la parcelle s'élève à 1 536,00€ TTC. Il est accepté par le Maire et reste à la charge de la commune à 100 %. L'opération se réalisera courant du mois, la mairie reste en attente de la réponse d'un spécialiste des diagnostics obligatoires à réaliser pour la vente de la maison de M. Blatt.

3 – OCCUPATION DE LA SALLE DES CHAPELINES

Le responsable de l'association sportive de Domèvre-en-Haye a demandé également l'utilisation de la salle des Chapelines pour leurs activités sportives.

Donc dorénavant et pour toute cette année scolaire, les lundis soir notre salle est utilisée 3H pour l'association sportive et le judo de Domèvre, les mardis 1H réservée à la Manonilloise pour l'activité de Qi-Gong à 19H45, les mercredis de 20H30 à 21H30 utilisation par l'association sportive de Domèvre, les jeudis soir réservation d'une heure pour le judo et les vendredis matin la salle est utilisée par la gymnastique des Aînés Ruraux ; soit un total de 7H00 par semaine.

Le maire confirme qu'une convention sera établie avec chaque association pour un bon déroulement des activités dans notre salle dans le respect de l'utilisation (chauffage et sanitaire ; tous les thermostats de la salle restent à 15°, sauf pour la gymnastique du vendredi matin.)

Le maire affirme qu'il procédera personnellement à un relevé fréquent et régulier de la consommation d'énergie, surtout en cette période où les factures énergétiques augmentent, et qu'il interviendra si le contrat n'est pas respecté par chaque utilisateur.

4 - AFFOUAGES 2022/2023

Monsieur Pellegrin de l'O.N.F. s'est déplacé le 21 septembre en présence du maire et des 2 adjoints pour estimer les arbres à abattre pour l'affouage. Il y a environ 200 stères à exploiter dans la coupe 9 du Bois de la Rappe. En fonction du nombre d'affouagistes cette année, il risque de ne pas avoir les 20 stères habituels pour chacun. Dans ce cas, il faudra compléter avec des arbres marqués par le garde forestier dans d'autres coupes.

L'arbre déraciné qui se trouve en travers sur le chemin en bas de la Cote Morée n'appartient pas à la commune et sera rapidement dégagé.

D'autre part, plusieurs arbres représentant environ 10 stères peuvent présenter un danger et sont difficilement accessibles. Ils seront mis en vente au plus offrant et proposés aux ayants droits aux affouages. Le prix de retrait est de 80 € le lot, **avant le 15 novembre**, sous enveloppe.

5 - QUESTIONS DIVERSES

✓ Un conseiller propose de faire profiter la Commune de ses tarifs avantageux pour **l'achat de panneaux de signalisation**.

✓ Le maire n'a pas de nouvelles à ce jour de la CC2T concernant l'**assainissement** et notre demande de **réunion publique d'information**.

✓ **Remarques et travaux** à prévoir : il y a un affaissement important sur la route de Minorville, face au chemin du Menu Bois ; la tonte du terrain de la salle des fêtes n'a pas été faite récemment malgré le temps propice, notre employé communal s'étant affairé à l'entretien des caniveaux et étant en arrêt une semaine pour maladie; des chemins sont en très mauvais état, pour exemple celui dit « de la Jacqueline ».

✓ Le projet des **travaux sur le carrefour** ne seront pas réalisés, Hervé Dohr précisant que d'autres études sont en cours et prioritaires : aménagement autour de la Salle des Chapelines (évacuation des eaux de pluie) et du cimetière.

✓ Un conseiller (cf. bulletin de septembre) présente ce qui a été réalisé depuis quelques années dans la Communauté de Communes du pays du Saintois. Il s'agit d'une association constituée sur le modèle des Centrales Villageoises afin d'accélérer la transition énergétique et de développer les énergies renouvelables. Les membres de cette association sont des collectivités locales, des entreprises, des producteurs et des particuliers. L'association a ensuite créé une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Ce projet a été évoqué en réunion sur les énergies renouvelables, organisée par la CC2T le 4 octobre qui proposera une enquête sur plusieurs communes proches et précise que ce projet est subventionnable de 30 à 50 %. Cela permettrait également de créer du lien intercommunal et pourrait être utilisé en partie par le legs de M. Blatt.

✓ Suite au décès le 17 août de M. Michel Raous, le Maire informe qu'il doit contacter son fils afin de procéder à la remise des clés du **logement communal**. Des travaux seront probablement à réaliser avant de pouvoir le remettre en location.

✓ La coupure d'eau du jeudi 29 septembre a fait l'objet d'interrogations sur la mauvaise information aux habitants.

Des flyers sur l'information de l'application **Intra Muros** a été distribuée dernièrement. Il est rappelé que cette application ne pourra remplacer les informations imprimées sur papier et mises dans les boîtes aux lettres aux habitants.

✓ **Compte-rendu de la commission animation** : la réunion a eu lieu en présence des membres de La Manonvilloise le 20 septembre pour préparer la fête de Saint-Nicolas. Le spectacle sera à 15h30, pour une durée de 45 mn suivi d'un échange avec le comédien de la troupe de théâtre Tota Compania. Ensuite un goûter sera proposé par La Manonvilloise. Des flyers vous seront distribués 10 jours avant.

Petites remarques de La Manonvilloise lors de cette réunion : - les cours de sophrologie n'existent plus car trop peu de participants - les cours de Qi Gong sont moins pratiqués que l'an dernier car le changement de jour et d'heure intéresse moins les personnes des alentours - les membres de l'association regrettent le peu d'implication des conseillers municipaux à la fin de la fête de la St-Jean pour le rangement et sont satisfaits de l'appréciation et de l'investissement des habitants de Manonville.

La séance est levée à 23h19

Le prochain conseil aura lieu de 4 novembre prochain

Bulletin rédigé par Odile Lemoy 1ère adjointe, corrigé par Nicolas Lecomte 2ème adjoint et Hervé Dohr puis validé par le maire.